

Réf : DO39/SDT/DRT/ *M3* /2023

El oued le : 10/12/2023

À

Mr, Le Gérant du groupement CHAOUECHE SALIM

ET ETS MOUSSAOUI ABDELBASSET

OBJET : MISE EN DEMEURE N°02.

- Vu le contrat N°09/2023 du 02/05/2023 portant sur les travaux de réalisation d'infrastructure d'accueil, pose et raccordement de câbles à fibres optiques
- Groupement ETS CHAOUECHE SALIM & ETS MOUSSAOUI ABDELBASSET
Lot N°01 Boucle sécurisation Métro Taleb Larbi – Mih cheikh.
- Vu le délai contractuel arrêté à 35 jours calendaire.
- Vu l'ODS de démarrage N°128/2023 du 14/05/2023.
- Vu l'ODS d'arrêt N°139/2023 du 14/05/2023.
- Vu l'ODS de reprise N°188/2023 du 02/08/2023.
- Vu le retard considérable sur l'exécution des travaux.

Votre entreprise sise à El oued inscrite au registre de commerce N°39/00-2761253A21, est MISE EN DEMEUR à l'effet :

- De prendre toutes les mesures nécessaires pour rattraper le retard enregistré.
- De renforcer le chantier par les moyens matériels et humains pour l'achèvement des travaux dans les plus brefs délais.

Faute d'obtempérer aux injonctions de la présence mise en demeure, et sans préjudice des autres recours qu'Algérie Télécom détient au titre du contrat, Il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

Le Directeur



ALGERIE TELECOM
Directeur Opérationnel de Télécommunications
EL OUED

Mr. BENGHARBI Belkheir